

DIRECTEUR DE CREATION / CONCEPTEUR REDACTEUR

Fonction qui n'existe pas en tourisme d'affaires.

DEFINITION :

Son rôle est de proposer un projet qui séduit et correspond aux objectifs.

C'est un créateur qui s'appuie sur la culture de l'entreprise, son historique événementiel, sa stratégie générale de communication et aussi sur les modes, les goûts du public, les phénomènes de société...et sur son imaginaire.

Il propose un concept, une thématique, un nom, une accroche, voire une mise en scène...

Il doit avoir le sens des mots et de la « formule magique ». Il rédige les textes des messages de l'entreprise (messages écrits et audiovisuels) pour l'opération.

Fonction qui peut être remplie par le directeur de l'agence, le directeur de clientèle ou le chef de projet.

MISSIONS :

- ◆ Analyser la problématique de communication et les attentes du client,
 - ◆ Développer une approche créative,
 - ◆ Concevoir et « sublimer » les contenus d'un message dans un langage et un style adaptés à la problématique de l'entreprise pour l'événementialiser,
 - ◆ Proposer les moyens en accord avec le budget et choisir les supports de communication,
 - ◆ Ecrire la recommandation client.
-

COMPETENCES ASSOCIEES :

- ◆ Maîtriser l'écriture,
 - ◆ Maîtriser l'écriture audiovisuelle,
 - ◆ Maîtriser la chaîne graphique,
 - ◆ Maîtriser les techniques du spectacle vivant,
 - ◆ Avoir des connaissances de la dramaturgie,
 - ◆ Posséder une très bonne culture générale (environnement culturel, politique, sportif ...).
-

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI :

- ◆ Etre à l'écoute de l'actualité culturelle et artistique du moment,
- ◆ Percevoir et anticiper les goûts ou les attentes du public,
- ◆ Dialoguer avec des interlocuteurs variés.